

**DÉPARTEMENT DU MORBIHAN  
VILLE DE GUIDEL**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'An Deux Mille Dix Sept le 28 Juin à 20 H 30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Jo. DANIEL, Maire.

Étaient également présents : F. Ballester, P. Cormier, M. Foidart, D. Guillerme, F. Hervé, AM Goujon, J. Grévès, G. Thiery, A. Buzaré, JJ Marteil, AM. Garangé, P. Guilbaudeau, L. Médica, L. Monnerie, D. Renouf, MF Guillemot, c. Jourdain, Z. Dano, MC Couf, MM Prévost, O. Huguet, A. Boudios, , L. Detrez, M. David, PY Le Grogneq, C. Pecchia, P. Le Dro, V. Robin Cornaud.

Absents excusés :

S. Caroff qui a donné procuration à A. Buzaré  
F. Téroute « « à P. Cormier  
R. Hénault « « à L. Detrez  
M. Le Teuff « « à M. David

Secrétaire : Marylise Foidart

Date de la convocation : 22 Juin 2017  
Date de l'affichage : 22 Juin 2017  
Nombre de conseillers en exercice : 33  
Nombre de présents : 29  
Nombre de votants : 33

**2017\_84 : Tarifs ACM périscolaires 2017/2018**

*Rapporteur : F. Ballester*

Les tarifs sont présentés par tranche de 5 minutes. Il est proposé, pour l'année scolaire 2017/2018, de reconduire les tarifs pratiqués pour l'année scolaire 2016/2017

		2015/2016	2016/2017	2017/2018
<b>Enfants commune</b>	<b>Tranche n°1</b>	0,12	0,12	0,12
	<b>Tranche n°2</b>	0,13	0,14	0,14
	<b>Tranche n°3</b>	0,14	0,15	0,15
	<b>Tranche n°4</b>	0,15	0,16	0,16
	<b>Enfant Hors Commune</b>	0,15	0,16	0,16

- Rappel du quotient familial  
1/12ème des revenus annuels (année N-2) + prestations familiales du mois de la demande  
**QF=** -----  
2 + 1/2 par enfant à charge + 1/2 pour les familles de 3 enfants et plus
- Rappel des tranches  
Tranche 1 :  $0 \leq QF \leq 500$   
Tranche 2 :  $500 < QF \leq 700$

Tranche 3 :  $700 < QF \leq 1480$   
Tranche 4 :  $QF > 1480$

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré,

VU l'avis de la Commission des Sports, jeunesse, Affaires scolaires et Enfance du 08 Juin 2017

**DÉCIDE** pour l'année scolaire 2017/2018, de reconduire les tarifs pratiqués pour l'année scolaire 2016/2017

Adopté par 28 voix pour et 5 abstentions (L. Detrez (qui a procuration pour R. Henault), M. David (qui a procuration pour M. Le Teuff) , PY le Grogneq.

-----  
POUR EXTRAIT CONFORME,  
GUIDEL, le 29 Juin 2017  
Le Maire,  
Jo. Daniel

